

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2014**

Le 7 juillet deux mil quatorze à 19 h 00, en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : Mmes : STIENNE, VARIN, LEGRAS, LESEIGNEUR, PERRIAU, RASSET, LEVIGNEUX, VAUCLIN, CASTOT.

MM. : PECKRE, LEBLANC, GONDARD, DANET, MODARD, DUFLO, FLAGUAIS, ADAM,

Étaient absent(e)s : M. LECONTE.

Secrétaire de Séance : Caroline RASSET

### ***MARCHE DE DEMOLITION MAISON LECOQ***

Monsieur le Maire présente les résultats des appels d'offres, à savoir :

2 entreprises ont répondu au marché, l'Entreprise MARELLE pour 13 776 € TTC

et l'Entreprise V.T.P. pour 20 040 € TTC.

La commission d'appels d'offres après en avoir fait l'analyse propose de choisir l'Entreprise MARELLE.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- décide d'entériner le choix de la commission d'appels d'offres soit l'entreprise Marelle pour un montant de 13 776 € TTC
- décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour la démolition du bâtiment 13 776 €, pour l'aménagement du parking 31 450.80 € y compris la pose de la borne incendie pour 3812.39 €, dont le montant total s'élève à : 49 039. 19 € TTC.

### ***DEVIS TRAVAUX RUE VILLAINÉ – RAMERY***

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise RAMERY pour un montant de 4 800 € en vue

d'améliorer les problèmes d'écoulement d'eau de la rue Villaine. Considérant que pendant la dernière période de pluie, aucun incident n'a été relevé, le conseil municipal décide de ne pas réaliser ces travaux. Il est précisé qu'il sera toujours possible d'intervenir ultérieurement.

Les travaux de revêtement prévu pour fin juin ne sont toujours pas effectués, aussi le conseil municipal décide d'adresser un courrier de relance en recommandé avec AR.

### ***REGLEMENT DE LA CANTINE***

M GONDARD présente le nouveau règlement de la cantine applicable dès la prochaine rentrée.

Les enfants de parents qui travaillent seront prioritaires, toute inscription devra être faite 15 jours à l'avance. Pour toute absence, le repas sera dû, sauf cas maladie avec certificat médical

### **TRAVAUX A REALISER**

M PECKRE présente les Devis des Ets Fertel : Un radiateur mural pour le bureau du cuisinier d'un montant de 499 €. et l'alimentation électrique du panneau d'information pour 462 €.

### **FONDS SOLIDARITE LOGEMENT**

La convention du fonds solidarité logement 2014, émanant du Conseil Général a été présentée au conseil municipal, le montant de la participation s'élève à 1511 habitants x 0.76 soit 1148. 36 €, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Problème gravillons rue Villaine : demander un devis à l'entreprise Lecoq pour le balayage.

Bilan rythmes scolaires : garderie à partir de 15 h 45, activités cirque, bibliothèque avec Colette Antoine, tennis avec M Levacher, mardi Ludisport, scrabble avec un bénévole

Le cirque connaît beaucoup de succès par rapport aux autres activités.

Le vendredi 5 septembre : réunion d'informations sur l'organisation des rythmes scolaires pour les parents d'élèves.

Juillet barbecue RPA : le 15 juillet à partir de 18 h 30

Information : subvention toiture salle des sports de 20 241.40 €

Le Bosc le Hard Mag : les commerçants ont bien participé avec la publicité

Organisation 14 juillet : avec la participation du groupe Authentic.